

POINT COVID19

COMPTE RENDU de l'audio conférence du 15 avril

Audio conférence informelle CHSCT/OS avec la direction à 17H

Une liste de questions et de demandes de notre section a été adressée en amont au directeur.

PLAN SANITAIRE

Réponses de la direction à nos questions :

> 26 agents sont à ce jour déclarés ou suspectés COVID (34 à la dernière audio), 16 services sont concernés (SIP, SIE, trésoreries et SPF) ; il n'y a pas eu de nouveau cas déclaré depuis la dernière audio

> 23 en « quatorzaine »

> 187 sont en ASA « médicale » (dont 18 en télétravail), 166 en ASA « garde d'enfants », sur un total de 628 en ASA (soit 275 en ASA « non empêché », 355 à la dernière audio)

> 29 agents sont guéris (6 placés en ASA médicale, 7 en télétravail, 4 ASA pour garde d'enfant et 12 agents en présentiel ou ASA agents non empêchés à domicile)

EVOLUTION du PCA

Réponses de la direction à nos questions :

> 330 agents en PCA, 230 en présentiel (192 à la dernière audio)

> sur Yerres au cas particulier les distances entre agents sont respectées, tout est fait dans le respect des préconisations sanitaires, avec des agents volontaires pour préparer la campagne et une organisation concertée entre les chefs de service et adjoints.

Le nouveau repère de 40 % en présentiel peut dès lors être appliqué.

Informations de la direction :

> La note de campagne IR va arriver. Elle sera abordée lors de la prochaine audio. Des renforts sont prévus, et le présentiel ne portera que sur les missions prioritaires : IR-TH.

Précisions : La CGT est intervenue sur le trop grand nombre d'agents présents en SIP sur Yerres (15 ce jour) compte tenu des consignes initiales de 2 à 5 agents max par service. Il ne s'agissait pas de cibler particulièrement un service comme l'a laissé entendre le directeur particulièrement agacé lors de cette audio ! La CGT s'est suffisamment battue avec les personnels de ce même service, tous grades confondus, pour mettre fin à une situation qui n'était plus tenable il y a seulement quelques mois ! Les personnels ne seront pas dupes d'une intervention visant à discréditer notre action syndicale.

Faire remonter les informations, interrogations et mécontentements de collègues en présentiel sur ce site ou un autre, quel que soit le service, c'est la démarche de notre section depuis le début du confinement, et en général d'ailleurs ! Manifestement la notion de volontaire ne correspond pas à la réalité au vu des remontées : être mis sur un planning signifie-t-il que l'on est volontaire ?

Par ailleurs, le nouveau repère de 40 % venait d'être revu à la baisse par le ministère, avec un démarrage plus proche de 25 %.

Nous avons contesté ce retour massif de personnels alors que la campagne IR n'a même pas commencé en SIP, quel que soit le SIP : rappelant que la plupart des militants CGT sont confinés et ne peuvent travailler qu'avec les remontées des services donc de collègues, si la direction nous avait communiqué précisément comme nous l'avions demandé le nombre d'agents en présentiel par service, nous aurions pu faire une intervention plus globale et donc plus précise !

En réponse à notre questionnaire sur l'organisation des travaux des vérificateurs et agents BCR volontaires pour un renfort campagne IR, le directeur a précisé que :

- les vérificateurs répondront aux e-contact
 - les agents du PCRП prendront en charge des réponses téléphoniques
 - les agents des SIP répondront au téléphone et à des e-contacts nécessitant une technicité qu'ils maîtrisent
- Le détail de l'organisation de la campagne sera abordé à l'audio de vendredi.

Autre information par la Direction

> Frais de repas pour les agents en présentiel :

- pour les agents bénéficiaires de tickets restaurant, des précisions doivent être apportées à la note DG du 15 avril qui vient d'être communiquée
- **pour les agents présents sur la pause 12H-14H, une attestation sur l'honneur sera suffisante pour la période 17 mars > 16 avril**, la présence nécessitant une confirmation RH via les chefs de service et les pointages ; **à partir du 17 avril, les agents doivent pouvoir produire un justificatif** (remboursement IFDD de 17,50 € par jour et par repas).

Autre information par la MDP

Le médecin nous informe que le service de médecine de prévention est fréquemment contacté par les collègues, et rappelle que les interrogations qu'ils pourraient avoir sur leur état de santé doivent lui être signalées.

La direction rappelle que le service RH met en ASA sur recommandation de la MDP .

Prochaine audio Vendredi 17 avril à 13h30 (spéciale campagne IR)